

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SELESTAT-ERSTEIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 2 décembre 2014, sous la présidence de M Denis SCHULTZ, Président,

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26

IV) ECONOMIE

1) Nouvelles modalités de concertation dans le cadre de la création d'un giratoire sur la RD1083 et de la réalisation de la 4ème phase de la ZAC

Dans le cadre de la réalisation d'un giratoire sur la RD1083, ainsi que de la création de la 4ème phase de la ZAC et afin de respecter l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme, il est prévu de mener une concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. A cette fin, lors du Conseil de Communauté du 19 février 2014, des modalités de concertations ont été validées.

L'avancement de l'étude a démontré que des modalités complémentaires doivent être ajoutées :

- Le dossier de concertation devra être mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs,
- La concertation se déroulera sur deux mois, du 05 janvier 2015 jusqu'au 05 mars 2015,
- Deux réunions d'échange avec le public seront organisées. Les dates restent à confirmer, mais ces échanges auront lieu fin janvier et fin février.
- Le bilan de la concertation sera rédigé pour le 15 mars 2015.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER ces nouvelles modalités de concertation ;

D'AUTORISER le Président à mettre en œuvre la concertation et signer tout document nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE.

**POUR EXTRAIT CONFORME
BENFELD, le 12/12/2014**

**Le Président,
Denis SCHULTZ**

